



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONCON

2026

QU'EST CE QUE LA CCSP ?



- ▶ La Communauté de Communes de Serre-Ponçon est un Etablissement public de coopération intercommunale
- ▶ Elle regroupe 17 communes
- ▶ Elle a été créée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion entre la Communauté de Communes du Savinois, de l'Embrunais, et le rattachement de la commune de Chorges et de Pontis

Le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon



17 communes sur 2 départements



609 km² marqués par un relief conséquent



3 stations de sports de montagne et 2 stations classées tourisme



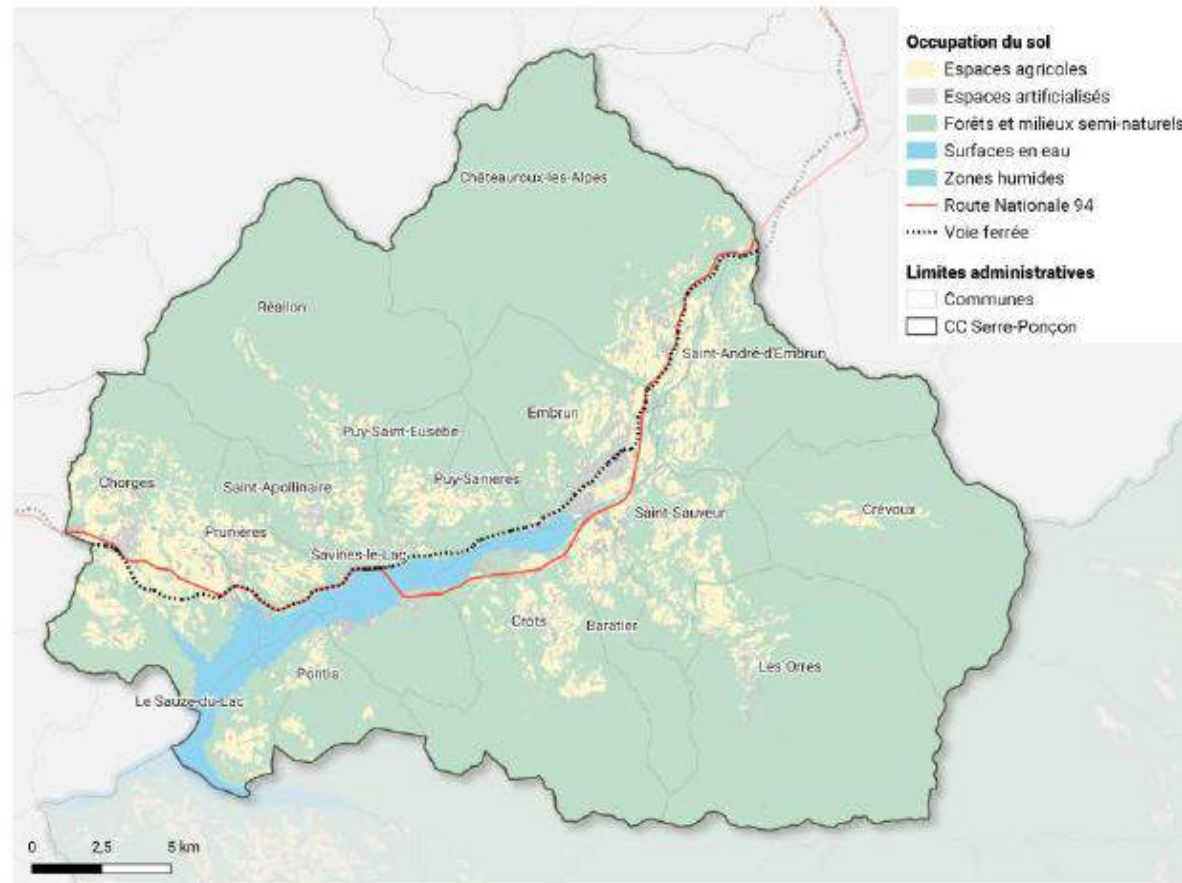
16 850 habitants



1 parc national (Les Écrins)



2 800 ha pour le lac de Serre-Ponçon soit le plus grand lac artificiel de France



LA GOUVERNANCE



- ▶ **L'exécutif de la CCSP** se compose d'une Présidente et de 8 vice-présidents ayant reçu des délégations et de 9 conseillers communautaires délégués
- ▶ **Le Conseil communautaire** : il délibère sur les orientations de la CCSP et prend l'ensemble des décisions **7 à 8 réunions par an en moyenne**
 - ▶ Il se réunit par alternance à Embrun, Savines le lac et Chorges
- ▶ **Le Bureau** : c'est un espace de travail, de concertation et d'échanges permettant de préparer les décisions proposées au Conseil Communautaire
 - ▶ Il est composé des 17 maires ou leurs représentants et d'un adjoint de la commune d'Embrun
 - ▶ Il se réunit tous les 15 jours soit **environ 20 réunions par an**

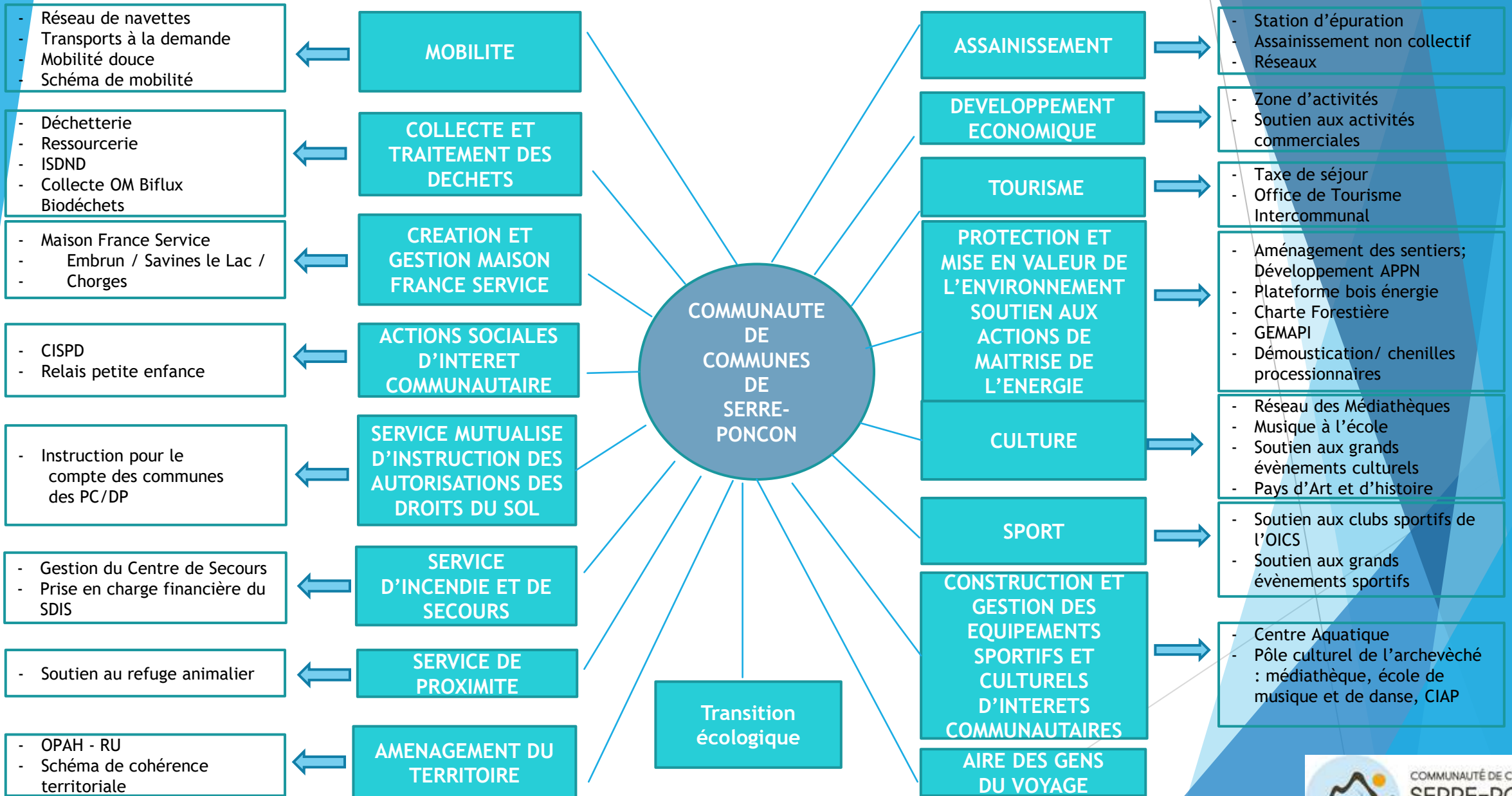
LA GOUVERNANCE

- ▶ **Les commissions thématiques** : c'est une instance de suivi technique des dossiers, d'études et de propositions
 - ▶ Elles sont pilotées par les Vice-Présidents de la CCSP et sont composées des conseillers communautaires et **des élus des conseils municipaux**
 - ▶ La présence des conseillers municipaux dans les commissions est une volonté permettant notamment :
 - ▶ De mieux les informer des projets sur le territoire
 - ▶ De porter les intérêts de sa commune dans les débats
 - ▶ De participer, dans certains cas, à la coordination des projets à l'échelle de la commune
 - ▶ De participer à une vision globale et à un projet commun
 - ▶ De faire remonter des idées/questionnements/difficultés de terrain
- ▶ Elles se réunissent 3 à 4 fois par an en moyenne

LA GOUVERNANCE

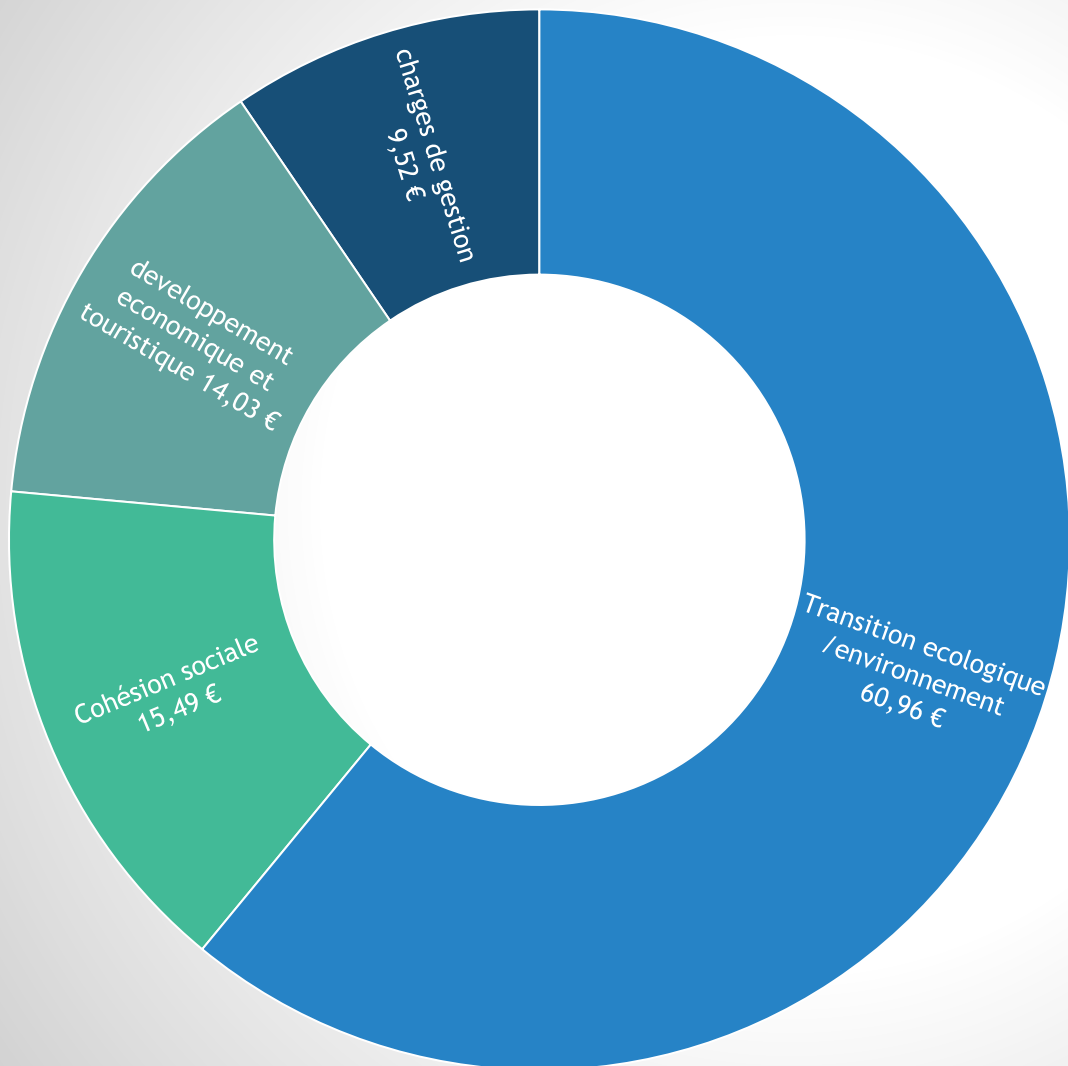
- ▶ **Les Conseils d'exploitation des régies** : ils définissent les orientations et suivent l'exploitation du service. Ils valident et préparent les délibérations présentées au conseil communautaire
 - ▶ Ils sont pilotés par un Président
 - ▶ Ils se réunissent 4 à 5 fois par an

LES COMPETENCES DE L'INTERCOMMUNALITE



LE BUDGET

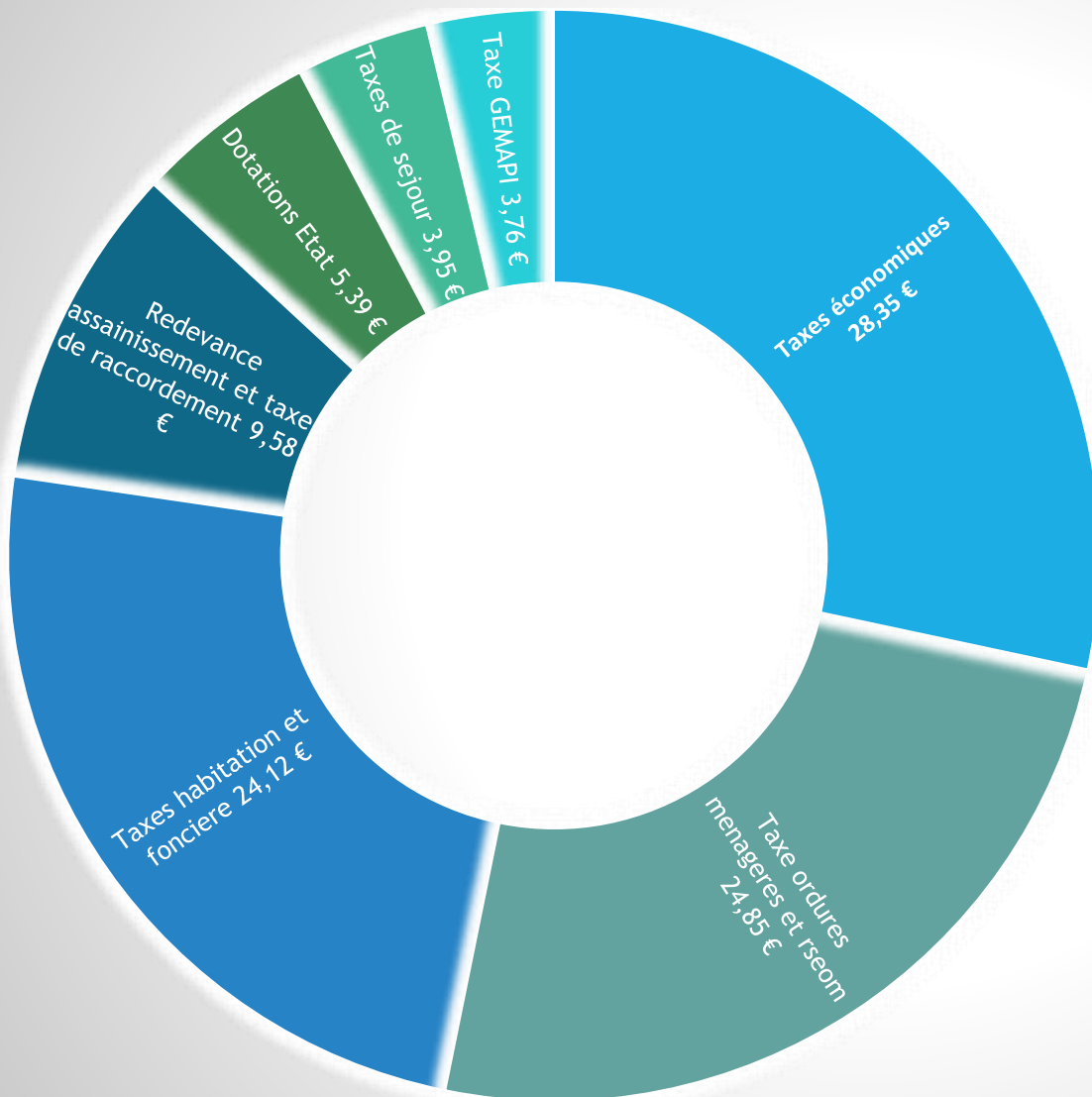
Quand la CCSP dépense 100 euros à quoi sont-ils utilisés ?



- Transition écologique /environnement
- Cohésion sociale
- développement économique et touristique
- charges de gestion

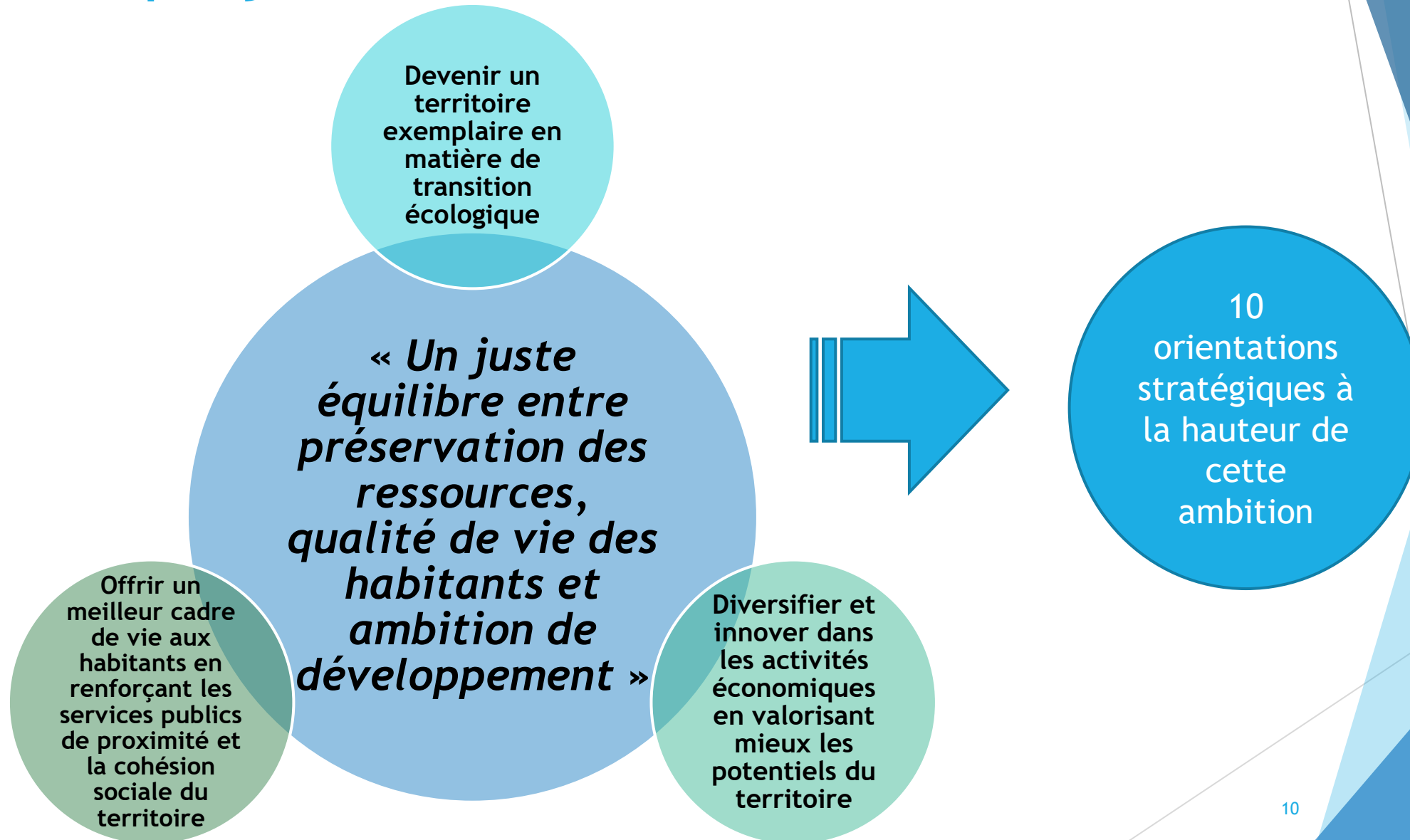
LE BUDGET

D'où proviennent les recettes de la CCSP pour 100 Euros ?



- Taxes économiques
- Taxes habitation et fonciere
- Taxe GEMAPI
- Taxes de sejour
- Dotations Etat
- Taxe ordures menageres et rseom
- Redevance assainissement et taxe de raccordement

Un projet de territoire



**1 - LIMITER
L'ÉMISSION DES
POLLUTIONS ET LA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIES EN
RENOUVELANT LES
INFRASTRUCTURES**

**2 - PROTÉGER LES
MILIEUX
NATURELS POUR
FAIRE FACE AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET
REDUIRE LES
RISQUES
NATURELS**

**3 - ACCOMPAGNER
LA POPULATION
AUX CHANGEMENTS
ÉCOLOGIQUES**

**4 - DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE LOCALE
EN RENFORÇANT LES FILIÈRES
EXISTANTES OU ÉMERGENTES (BOIS,
AGRICULTURE, ARTISANAT D'ART ET
NUMÉRIQUE) POUR SORTIR DE LA
DEPENDANCE AU TOURISME**

**5 - INNOVER LE TOURISME
POUR MIEUX PRENDRE EN
COMPTE SES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX,
SOCIÉTAUX ET
ÉCONOMIQUES**

**6 -
RENFORCER
L'ACCOMPAGNEMENT DES
PERSONNES
ÂGÉES ET
ISOLÉES**

**8 - RENDRE LE
TERRITOIRE
ATTRACTIF
POUR LES
JEUNES**

**7 - SOUTENIR ET
FACILITER
L'INSTALLATION
DURABLE DES
FAMILLES ET DES
ACTIFS SUR LE
TERRITOIRE**

**DIVERSIFIER
ET INNOVER DANS
LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES EN
VALORISANT MIEUX LES
POTENTIELS DU
TERRITOIRE**



**DEVENIR
UN TERRITOIRE
EXEMPLAIRE EN
MATIÈRE DE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



**OFFRIR UN
MEILLEUR CADRE
DE VIE AUX HABITANTS
EN RENFORÇANT LES
SERVICES PUBLICS DE
PROXIMITÉ ET LA
COHESION SOCIALE DU
TERRITOIRE**



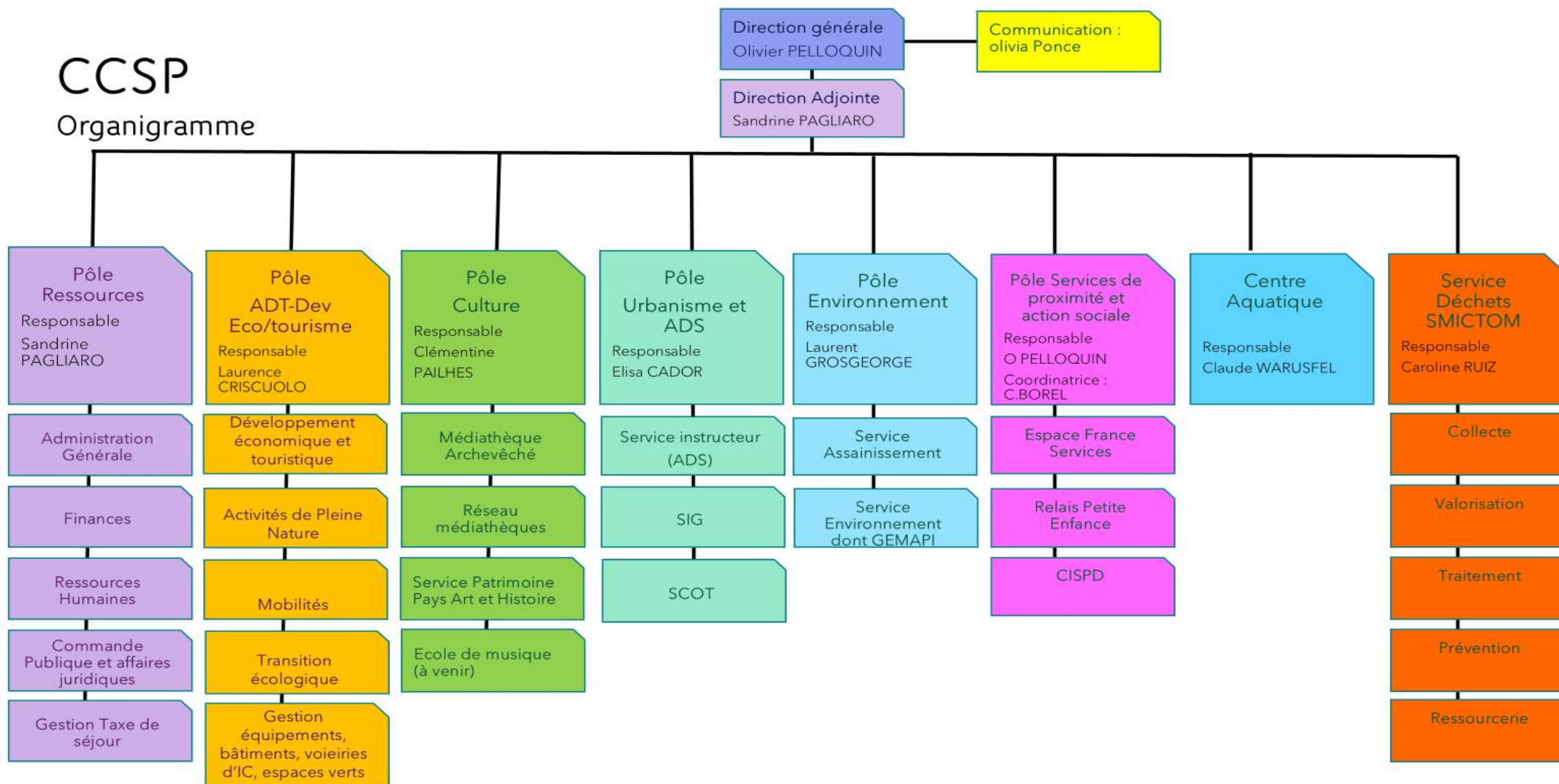
← AXES TRANSVERSAUX →

**9 - DESENCLAVER LE TERRITOIRE
AU SERVICE DES ENTREPRISES
ET DES HABITANTS PAR UNE
MEILLEURE CONNECTIVITÉ
NUMÉRIQUE ET DES
TRANSPORTS**

**10 - PROMOUVOIR LE PATRIMOINE ET
L'ACTION CULTURELLE POUR FAVORISER
LA COHESION DES HABITANTS,
DIVERSIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE ET
SENSIBILISER À LA PROTECTION DE
NOTRE ENVIRONNEMENT**

UNE ORGANISATION ADMINISTRATIVE : 110 ETP

CCSP Organigramme





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON

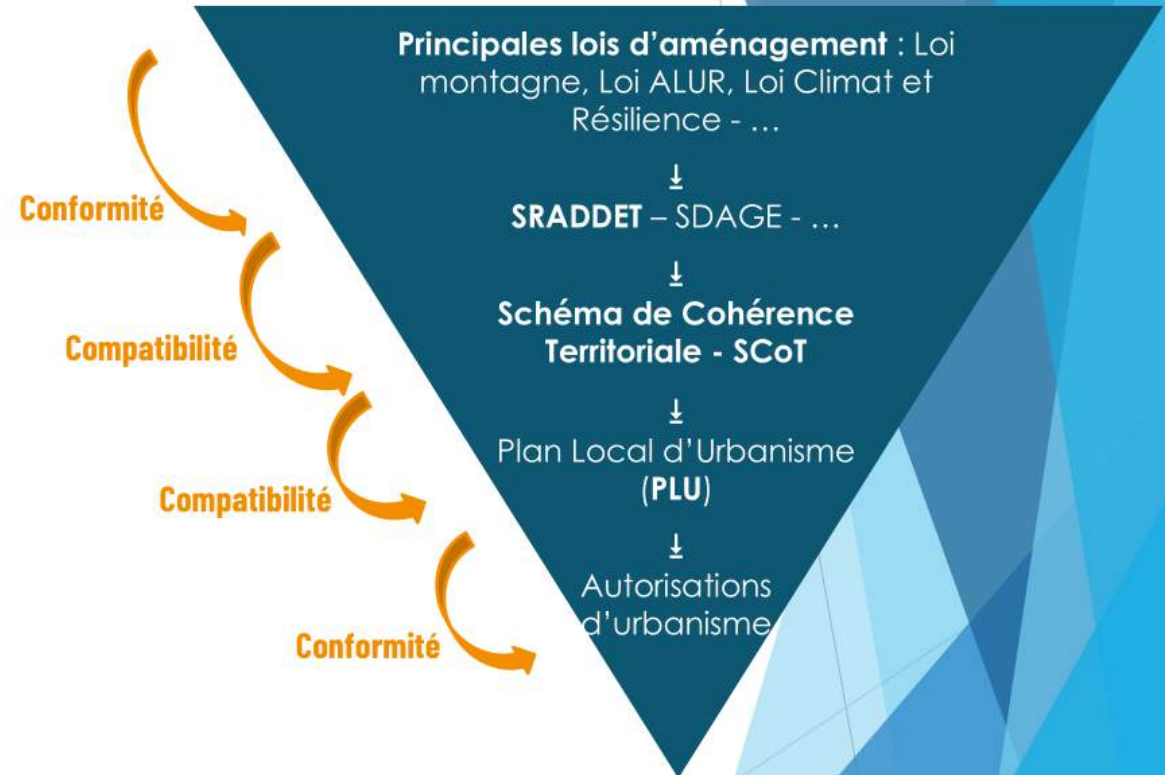
ZOOM SUR QUELQUES ENJEUX ET PROJETS EN COURS

Le schéma de cohérence territorial

Qu'est ce qu'un SCoT ?



En l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée (ouverture de zones d'urbanisation futures sous accord du Préfet).

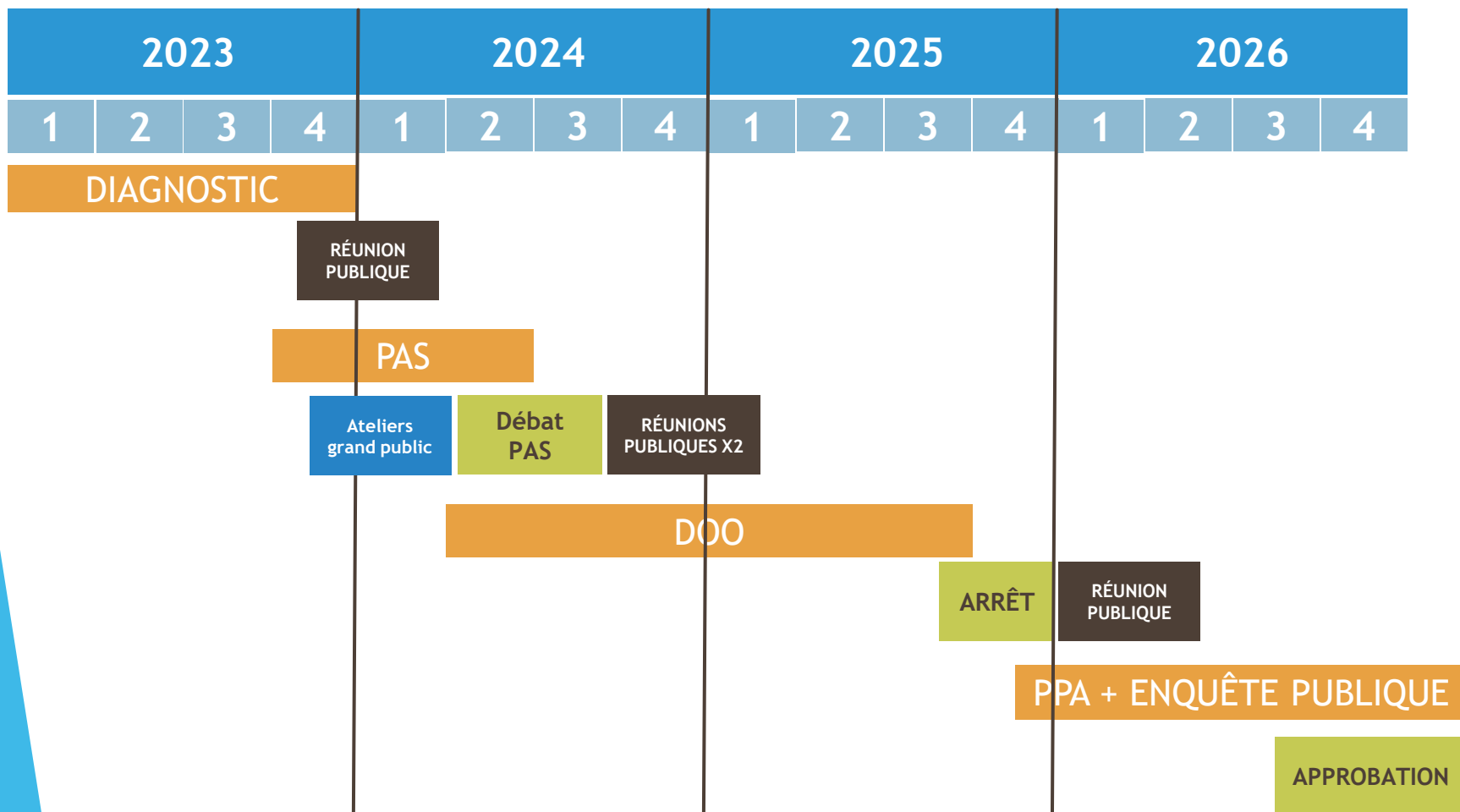


Conformité : retranscription à l'identique de la règle – respect à la lettre

Compatibilité : respecter l'esprit de la règle

Rappel de la procédure

Le calendrier de l'élaboration du SCoT de Serre-Ponçon



Dispositifs de concertation :

- Réunions publiques à chaque étape
- Ateliers grand public pour élaborer le PAS
- Expositions itinérantes dans chaque commune
- Registre de concertation, mail dédié
- Articles de presse divers

Nouveau pôle d'accueil touristique à Chorges



Nouveau pôle d'accueil touristique à Charges

Situé à l'entrée du territoire de
Serre-Ponçon sur l'axe
traversant du département

- Projet porté en co-maitrise d'ouvrage entre la CCSP (parties publiques) et la commune de Charges (parties privées)
- Espace de halte et d'accueil touristique : accueil du public avec informations, expositions, animations, espace extérieur avec jeux pour enfants, sanitaires Petite restauration et espace commercial pour activités de pleine nature/vélo/...
- Espace de travail pour les agents de l'Office Touristique Intercommunal qui permettra de rapprocher dans un même espace les agents d'accueil et le public

L'opération programmée de l'amélioration de l'habitat



- ▶ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain signée pour une période de 5 ans.
- ▶ Embrun et Chorges sont dans le dispositif « Petites Villes de Demain »

▶ Contexte :

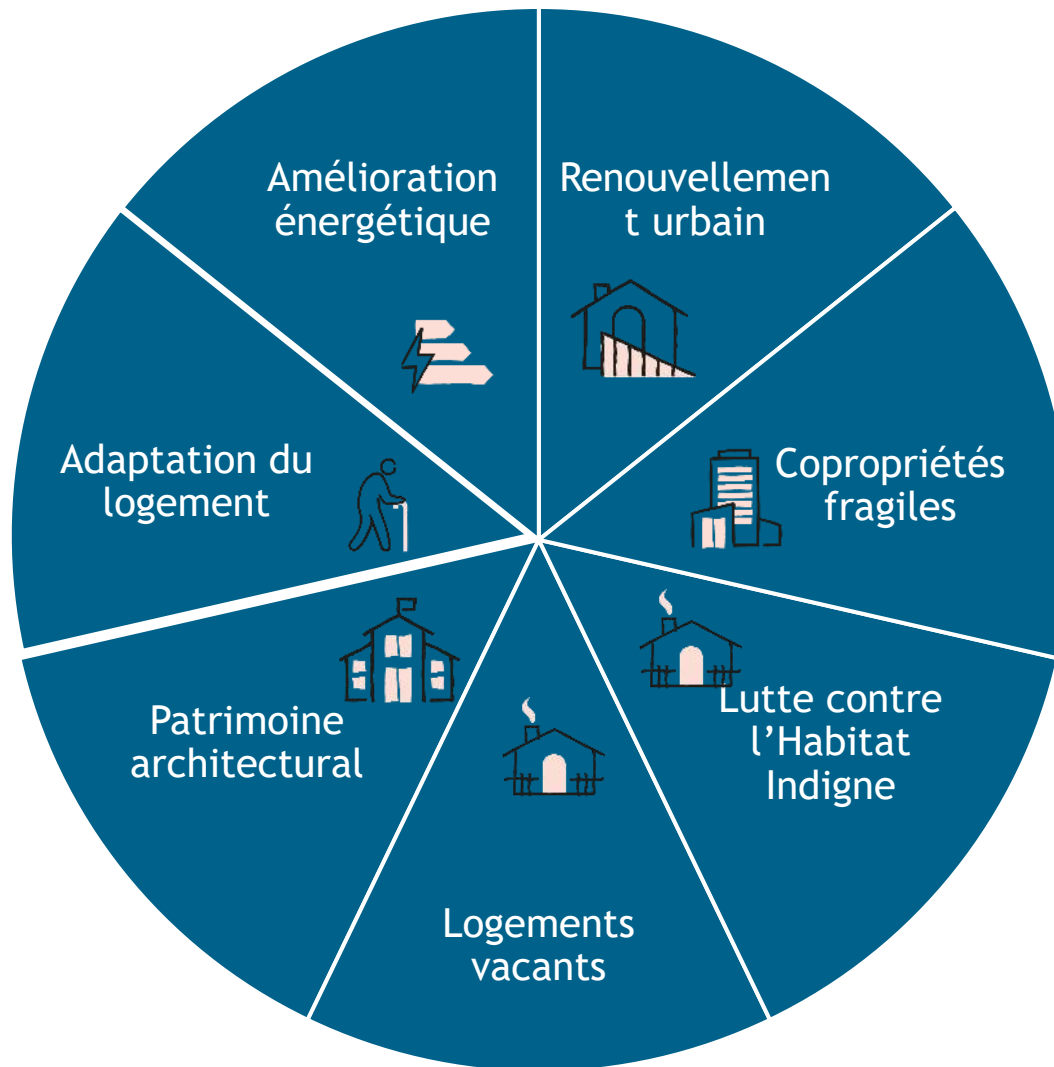
- ▶ Un parc de logement dominé par les résidences secondaires (51%)
- ▶ Un contexte immobilier tendu pour les locaux à l'accession comme à la location.
- ▶ Un territoire soumis aux rigueurs de l'hiver qui possède un parc très énergivore.
- ▶ Une demande forte en habitat à l'année avec une importante présence de retraités.

▶ Objectif général :

Redynamiser le marché immobilier pour les résidents permanents



Les thématiques et objectifs quantitatifs de l'OPAH-RU



185 logements



Les cibles de l'OPAH-RU

Publics ciblés :

Propriétaires occupants aux revenus Modestes et Très Modestes

Propriétaires bailleurs

Petites copropriétés en centres anciens

Logement
+ 15 ans

Occupé à
titre de
résidence
principale


Sous
conditions
(de ressources,
gain
énergétique...)



L'engagement des financeurs (sur 5 ans)

5 785 000 €

Financeurs	
ANAH - 4 894 000 €	
CCSP - 93 000 €	
Région Sud - 100 000 €	
Département des Hautes-Alpes - 196 000 €	

Financements complémentaires
L'ensemble des communes du territoire : 111 000 €
Aides additionnelles de la Commune d'Embrun : 310 000 € (<i>centre ancien</i>) <ul style="list-style-type: none">- Prime « sortie de vacance » (2 500 €)- Aide aux « primo-accédants » (3 000 €)- Aide « façade toiture » (5 000 €) 
Aides additionnelles de la Commune de Chorges : 80 000 € (<i>centre ancien</i>) <ul style="list-style-type: none">- Aide aux « primo-accédants » (3 000 €)- Aide « façade toiture » (5 000 €) 



Assainissement collectif & non collectif

montant €HT



1500 installations d'ANC

21 STEP
26 km réseaux

11 STEP régie
5 STEP prestations communales
260 km réseaux

DSP 2010-2039

→ Programme concessif (10 M€) réalisé à 89 %

REGIE : 1 programme ambitieux en investissement public porté par un contrat « eau & climat »

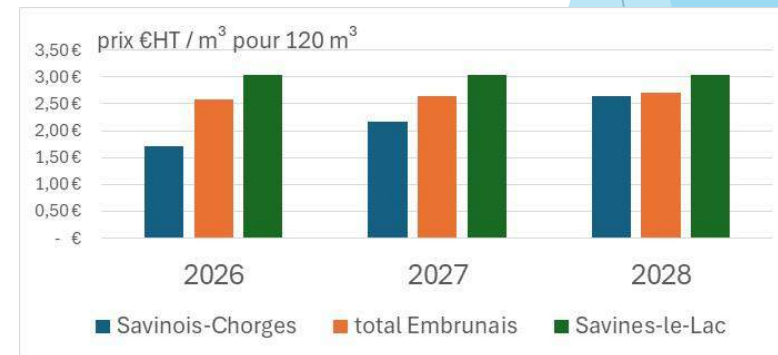
→ 38 M€

→ Réhabilitation & construction de 14 stations d'épuration et des réseaux de collecte



STEP Embrun + bassin d'orage	15 000 000
Embrun + Baratier - réseaux	1 100 000
STEP Charges bourg + bassin d'orage	4 500 000
Charges hameaux - réseaux	180 000
STEP Charges Les Lagiers + Les Andrieux	440 000
STEP Les Risouls + bassin d'orage	3 300 000
Les Risouls - réseaux	550 500
Chateauroux - step réhabilitation	Déjà inclus DSP
Chateauroux - réseaux	635 000
les Orres - réhabilitation step	3 100 000
Savines - réseaux	300 000
STEP Réallon les Rousées + Les Méans	610 000
STEP Réallon Pra Prunier	3 000 000
Réallon - réseaux	150 000
STEP Crévoux Praveyral	2 500 000
STEP + réseaux St Apollinaire (selon étude de faisabilité en cours)	800 000

3 secteurs tarifaires



Taxe de raccordement CCSP = 3000 €

Développement du réseau de transports communautaire VAI



- Le réseau a transporté en 2025 plus de 400 000 passagers sur l'ensemble de ses lignes
- Site **vai-serreponcon.com** regroupant toutes les infos pour se déplacer sur le territoire et au-delà
- La gratuité sur l'ensemble du réseau

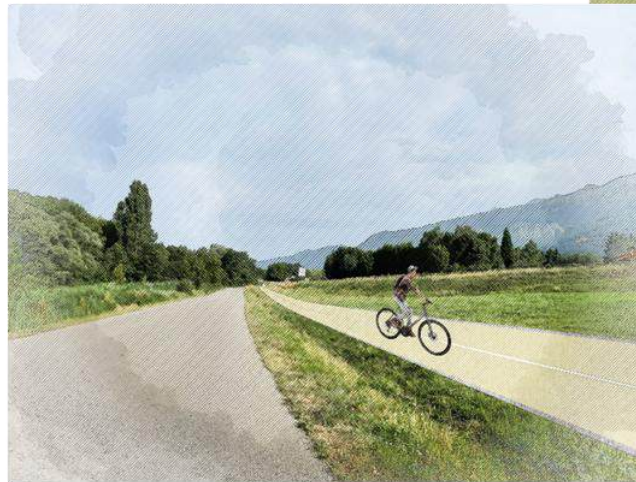


- Un service de transport communautaire « à la demande » pour les communes et hameaux de communes non desservis à l'année par des lignes Zou ou Vai / Mise en place prévue à l'automne 2026

Développement du Schéma Cyclable

Schéma cyclable, prochaines réalisations (financements acquis / études de faisabilités réalisées / études foncières en cours) :

- Montgardin -Chorges :2026-2027
- Chorges - Baie Saint Michel : 2025 -2027



Développement du Schéma Cyclable

- Schéma cyclable : projets en cours portés par l'Etat
- traversée des Bernards
 - rond-point de la Grande île



Une politique volontariste et innovante en matière de déchets

ENJEUX STRATEGIQUES

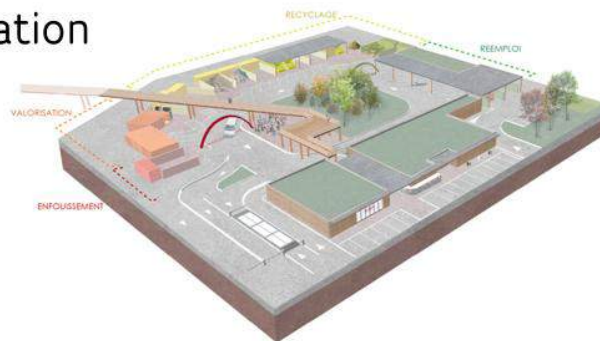
Une diminution des ordures ménagères de 36 % en 15 ans, une dynamique à poursuivre

Fermeture ISDND de Pralong 2030

- Étude création nouveau site
- Transport vers le Beynon - Fret ou routier ?

La construction d'un espace de valorisation

- Déchèterie d'Embrun « obsolète »
- Aller plus loin dans le réemploi





14 espace DELAROCHE

05200 EMBRUN

Tel : 04.92.43.22.78

Site web : <http://www.ccserreponcon.com>